Télégramme hebdomadaire de l'USP N° 47 (22.11 – 28.11.2010)

L'USP s'oppose au « Cassis de Dijon » : un acteur du marché a présenté une demande auprès de l'Office fédéral de la santé publique (OFSP) pour produire et commercialiser à l'avenir de la crème produite selon le droit allemand, ceci dans le cadre du principe du Cassis de Dijon. Cette crème contient moins de matière grasse que l'exige la norme suisse. L'OFSP vient d'accepter la demande. Cela va accentuer la guerre des prix pour la crème et cela va charger davantage le marché du beurre. L'USP demande aux distributeurs de renoncer à commercialiser ce genre de crème. Elle soutient aussi PSL pour déposer un recours contre cette décision devant le Tribunal administratif. L'USP a en outre demandé à l'OFSP de suspendre les décisions de portée générale à venir, jusqu'à ce que les recours de l'USP ouverts devant le Tribunal administratif soient jugés. Pour la session à venir du Parlement, l'USP prépare aussi une intervention visant à soustraire de manière générale, les denrées alimentaires du principe du Cassis de Dijon.

Projet-pilote sur les agneaux d'alpage : la Coopérative Migros de Suisse orientale a vendu, de septembre à novembre, sous le label « Agneau d'alpage » de la viande d'agneaux estivés durant l'été sur les alpages des cantons de St-Gall, d'Appenzell et des Grisons. Les consommateurs ont réagi positivement à ce projet. Il a été commercialisé plus du double de la quantité prévue initialement. Les producteurs ont obtenu une plus-value sur le prix. Ce projet est conduit par la Coopérative Migros de Suisse orientale, Micarna, la Fédération ovine suisse et l'USP. Sur la base de l'évaluation en cours, ces partenaires vont décider si le projet va se poursuivre et si oui sous quelle forme.

Ecole à la Ferme (EàF) : le Forum national a préparé, lors de sa dernière séance de l'année, la rencontre 2011 des responsables cantonales. Il a approuvé le programme d'activités 2011, la publication prévue du dossier « le chemin du sol » et posé les bases pour un manuel d'utilisation EàF pour les responsables cantonales. Le Forum EàF est partenaire de l'USP dans le cadre de la campagne « Proches de vous, les paysans suisses ».

Agriviva : Agriviva, anciennement « Horizon Ferme » est aussi une institution soutenue par la communication de base de l'USP. Au cours des dernières années, la collaboration s'est intensifiée notamment au niveau de la production de supports publicitaires (flyers, affiches, site, etc.) et de la presse. L'USP a désormais une place au comité. La dernière séance a permis de discuter les questions liées à la sécurité sur les exploitations agricoles et à la recherche de nouvelles familles paysannes disposées à accueillir des jeunes.

Laurstrasse 10 CH-5201 Brugg | Telefon 056 462 51 11 | Fax 056 441 53 48 | Postkonto 50-212-0 | E-Mail info@sbv-usp.ch | Internet www.sbv-usp.ch